

LA CHARTE DES DROITS DES ÉLÈVES FRANCO-ONTARIENNES

Cette charte a été créée le mercredi 4 novembre, 2004 par la délégation jeunesse des États généraux portant sur le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes.

- Entendu que la jeunesse franco-ontarienne est membre intégrante de notre communauté;
- Étant donné que la jeunesse franco-ontarienne croit dans les principes de la justice sociale;
- Attendu que la délégation jeunesse participant aux États généraux sur le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes a adopté une approche féministe, constructive et progressive face à son rôle dans le cadre de l'événement;
- Considérant que la jeunesse franco-ontarienne est la nouvelle génération; la présente charte assure que :

J'AI LE DROIT :

- I. à l'égalité;
- II. d'être respectée;
- III. d'être: de m'habiller comme je veux, de danser, de rire, de parler, de bouger, de manger, de chanter, de jouer, de penser à moi...
- IV. d'exprimer mes sentiments, mes idées, mes opinions et mes valeurs;
- V. à un milieu de vie ouvert et diversifié dans lequel je ne suis pas jugée ou menacée, où je suis respectée, en sécurité et à l'aise;
- VI. d'avoir accès à un curriculum diversifié, ouvert sur le monde, ouvert sur la situation des femmes dans d'autres pays, ayant un contenu qui me ressemble, et qui nous permet d'explorer des sujets tabous;
- VII. d'avoir les moyens d'être en santé physique et mentale;
- VIII. de m'impliquer en société;
- IX. d'afficher, ou non, mon identité selon mes croyances religieuses, mon orientation sexuelle, mes convictions politiques, mes goûts et toutes autres caractéristiques qui composent ma personne;
- X. d'avoir des services en français.

AFIN D'ASSURER CES DROITS, J'AI BESOIN:

- o d'être adressée en tant que personne unique;
- o de vivre des événements marquants à travers des liens avec ma communauté;
- o d'ateliers d'affirmation de soi et de sensibilisation afin que je sois agente de prévention et en mesure de contrer la discrimination sous toutes ses formes;
- o d'avoir et d'être une modèle accessible autant auprès de mes pairs, que des élèves au primaire;
- o de connaître et d'avoir accès aux ressources qui sont à ma portée;
- o d'avoir accès à une intervenante professionnelle dans mon école;
- o de savoir que mes collègues garçons font partie de la solution.

J'ai le droit d'être consciente de cette charte et que tous ces droits et besoins soient connus et respectés.

La délégation jeunesse est composée de :

Félix Arseneault-Waalwijk (Barrie), Ajà Besler (Sarnia), Héloïse Chartrand (Kingston), Asha Dirir (Ottawa), Carine Labrecque (Sturgeon Falls), Geneviève LaTour (St-Albert), Melyssa Mineault (Iroquois Falls), Patrick Racine (Val Caron), qui le disent avec des mots de femmes, qui en ont assez d'entendre <<et puis après>>.